



APASP
Association Pour l'Amélioration des Services Publics
www.apasp.com

Bienvenue à la WEB CONFERENCE

de l'APASP

CONTRACT MANAGEMENT

...

**L'EXECUTION DU CONTRAT,
UN LEVIER DE CONFORMITE ET DE PERFORMANCE
INEXPLOITE**

Sébastien TAUPIAC
Administrateur de l'Association
Directeur de la Communication
et des Relations Publiques
e-Attestations.com

Jean-Marc PEYRICAL
Avocat
Maître de conférence
Président de l'APASP

10 octobre 2023
de 15h00 à 16h00

APASP

1



APASP
Association Pour l'Amélioration des Services Publics
www.apasp.com

POSEZ VOS QUESTIONS DÈS À PRÉSENT

Et nous y répondrons à la fin de la conférence

Comment poser une question ?

A droite de votre écran, la fenêtre pour :

- télécharger les documents
- poser vos questions



APASP

2

CONTRAT MANAGEMENT

SOMMAIRE

1. Les enjeux spécifiques à la commande publique
2. Le périmètre à « manager » - La cartographie des risques
3. L'organisation et les processus associés
4. Les outils à déployer et cas d'usage
5. Questions / Réponses

« On oublie souvent que la grande majorité des contentieux contractuels concerne l'exécution et non pas la passation des contrats de la commande publique ».

Jean-Marc Peyrical
Avocat
Président de l'APASP

3

APASP

Association Française des Avocats des Procédés de la commande publique

www.apasp.com

APASP

3

LES ENJEUX SPECIFIQUES A LA COMMANDE PUBLIQUE

MAPA
Fournisseur
Transparence
marchés publics
Commande publique
Egalité de traitement
Marché européen
Appel d'offre
Répondre
Concurrence
Procédure
Partenaires
Innovation
Achats
Négociation

APASP

Association Française des Avocats des Procédés de la commande publique

www.apasp.com

4

LA MULTIPLICATION DES TIERS

Dans un contexte de recherche de performance économique, de pénurie de main-d'œuvre qualifiée et de difficulté de recrutement, les entreprises externalisent de plus en plus : **c'est le concept d'entreprise étendue.**

En tirant profit d'un « écosystème » de tiers, elles ont compris qu'elles peuvent innover et bénéficier de flexibilité, d'agilité et d'économies significatives. **Mais parallèlement, elles sont également conscientes du fait que tout manquement d'un tiers risque de porter préjudice à leur marque et à leur réputation, entraîner des sanctions réglementaires et entraver leur capacité à répondre aux attentes de leurs clients.**

Qu'appelle-t-on des tiers ? Les entités avec lesquels votre organisation entretient des relations : Les clients, Les fournisseurs, Les distributeurs, Les prestataires, Les sous-traitants, Les partenaires de Joint Ventures JVs, Les consultants, Les freelances, Les agents, Les éditeurs de logiciel, Les sous-traitants aux données personnelles.

...

L'un des principaux challenges est de les identifier. Puis de s'assurer la qualité et la véracité de l'information les concernant. **La plupart des systèmes d'information contenant de bases de tiers comme les ERP, les CRM ou les SI achats ne communiquent pas entre eux.**

Plus de 25 % des tiers qui sont dans vos bases sont inactifs.

Ne sont pas considérés comme des tiers : les salariés, les actionnaires, et certains organismes publics.



5

UN ENVIRONNEMENT SANS PRECEDENT

Crise financière de 2008-2009

2012-2022, Lutte contre le chômage et la création d'emplois (« servicisation » au détriment de l'industrie)

2019 - ... La crise sanitaire et les enjeux de souveraineté sanitaire

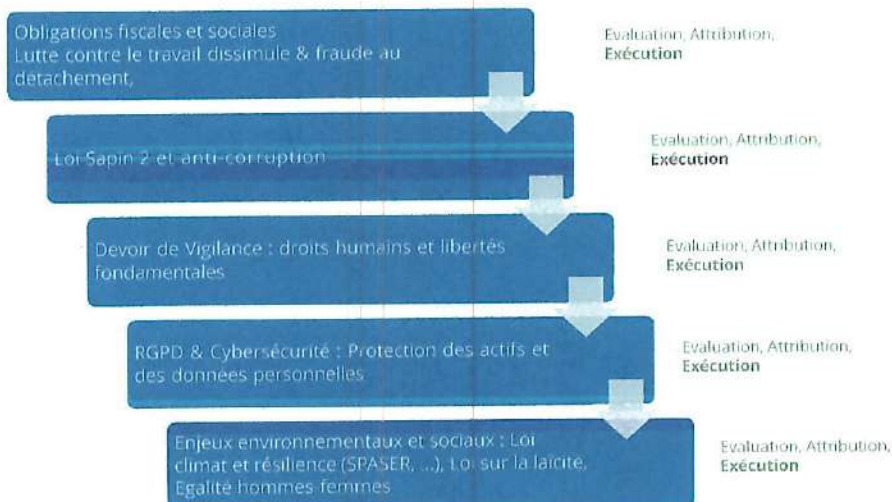
2022 - ... La crise géopolitique et les enjeux de souveraineté alimentaire et énergétique

2023 - ... La crise sociétale et environnementale et la sauvegarde de notre modèle social et du pouvoir d'achat



6

LA MULTIPLICATION DES POLITIQUES PUBLIQUES



APASP

7

UN ACHAT PLUS COMPLEXE ET PLUS DURABLE

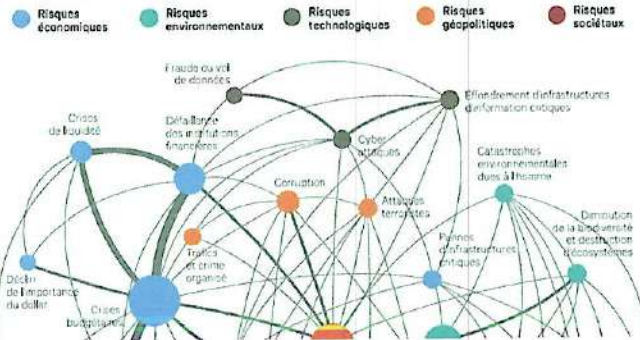


APASP

8

LE PERIMETRE A COUVRIR LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES

Les principaux risques mondiaux et leurs interconnexions



ANASP

Association Française des Acteurs du Réseau de Paris

www.anasp.com

9

LES RISQUES POUR L'ACHETEUR PUBLIC



Métier
Performance et disponibilité des services publics
Environnement économique
Transition écologique



Image
Réputation
Attractivité
Métiers de la fonction publique
Démographie territoriale



Économique
Achats
Coûts de gestion
Contraintes budgétaires
Démocratie participative



Réglementaire
Politiques publiques
Sécuritaire
RGPD
Sécurité
Cybersécurité



ANASP

10

LES RISQUES LIÉS A LA COMMANDE PUBLIQUE

Identifier les différents types de risques liés aux achats et leur impact

- La gestion des risques liés aux achats
- Risques économiques, juridiques, organisationnels, ...
- Identifier les facteurs de risques liés à l'activité des achats / aux contrats d'achat
- Identifier et appréhender les risques en amont

Les risques liés à la stratégie achats

- Les différents montages contractuels
- Le choix de la gouvernance
- Les risques sur le respect du code de la commande publique

Les risques liés à l'étude du marché fournisseurs

Les risques liés à la définition du besoin

Les risques liés à la procédure d'achats

- Gérer les risques lors de la rédaction du DCE
- Les risques liés à l'analyse de la candidature et des offres
- Éviter les risques lors de la notification

Identifier les risques lors de l'exécution du marché

Maîtriser les risques lors de la clôture du marché

Gérer le risque financier

Gérer le risque RSE et le devoir de vigilance

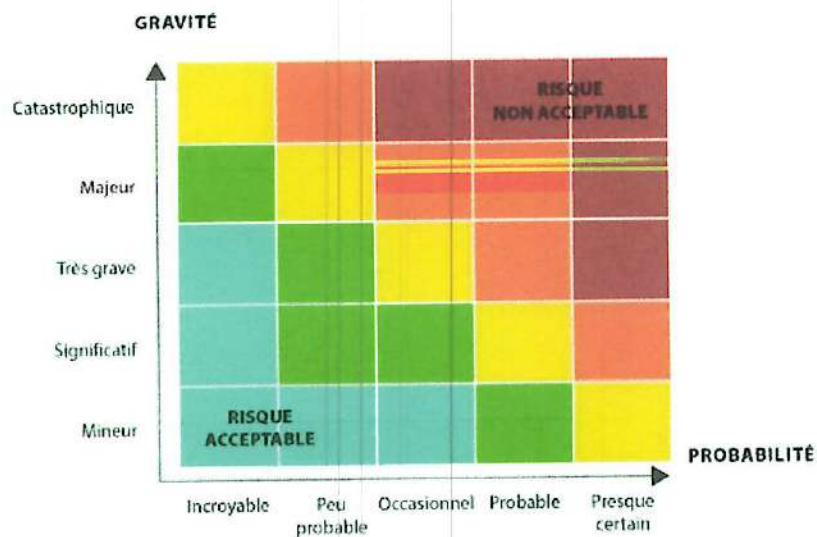
Les risques du domaine légal et réglementaire

Elaborer un plan de prévention et de maîtrise des risques achats

ARASP

11

LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES

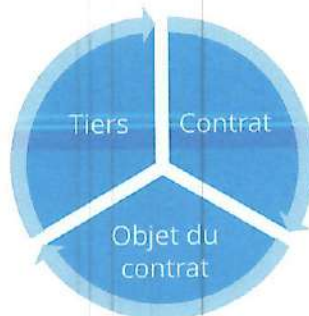


ARASP

12

LES INTRANTS POUR DEFINIR LES RISQUES ET LEUR CRITICITE

Pays
Montant d'achat
Nomenclature achats
Catégorie d'entreprise



Typologie
Nomenclature achats
Objet
Montant
Durée
Lieu d'exécution

Le caractère essentiel au service public
Le montant unitaire
Les délais associés
La dépendance (monopole)

ARASP

13

CONFORMITE // MATURITE

La conformité et la maturité sont deux concepts distincts qui peuvent être appliqués dans différents contextes.

Conformité :

La conformité fait référence à la mesure dans laquelle une personne, une organisation ou un système se conforme à des règles, des normes, des lois ou des réglementations spécifiques. Cela peut inclure des exigences légales, des normes industrielles, des politiques internes, des pratiques recommandées, etc. Être en conformité signifie respecter les règles établies et suivre les procédures requises. Dans certains domaines, la conformité est essentielle pour assurer la sécurité, la qualité, la confidentialité et l'éthique.

Maturité :

La maturité, quant à elle, se rapporte à l'évolution, au développement ou à l'amélioration d'une personne, d'une organisation ou d'un processus au fil du temps. C'est un indicateur du niveau d'expérience, de compétence et d'efficacité atteint par un individu ou une entité. La maturité se traduit généralement par une meilleure gestion des risques, une prise de décision plus éclairée, une plus grande autonomie et une capacité accrue à faire face aux défis et aux complexités.

Lorsqu'on compare la conformité à la maturité, on peut dire que :

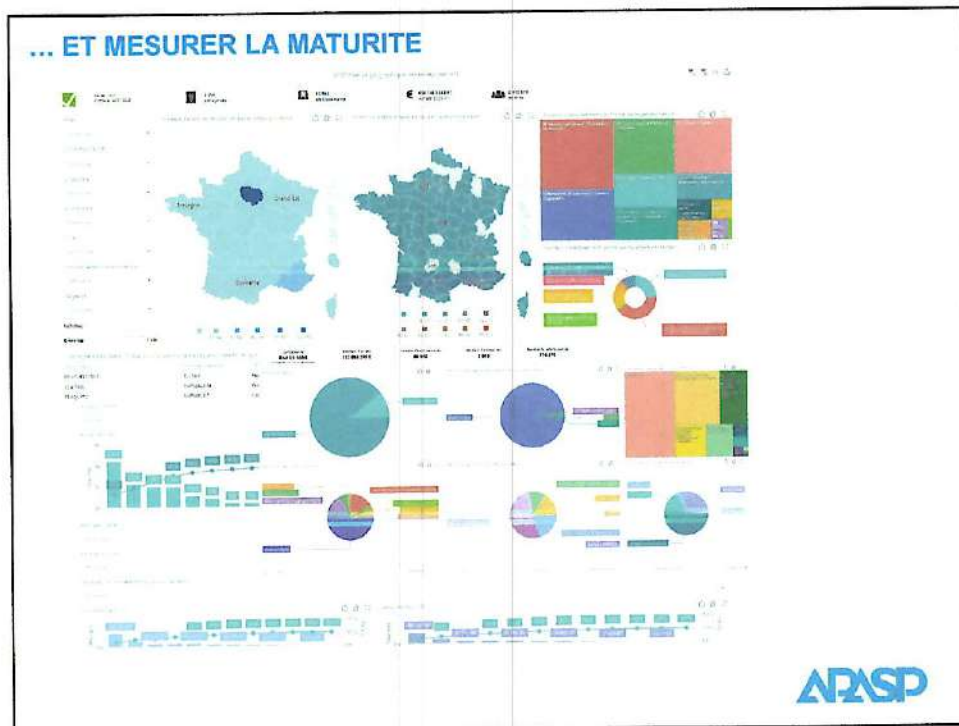
Une organisation peut être en conformité avec certaines réglementations sans être nécessairement mature dans la gestion de ses processus ou de ses activités. **Elle se conforme aux règles, mais cela ne garantit pas une efficacité ou une excellence opérationnelle.**

Une organisation mature aura tendance à être mieux préparée pour faire face aux changements, aux imprévus et aux exigences en constante évolution. Elle pourra également développer des normes internes de qualité qui dépassent souvent les exigences minimales de conformité.

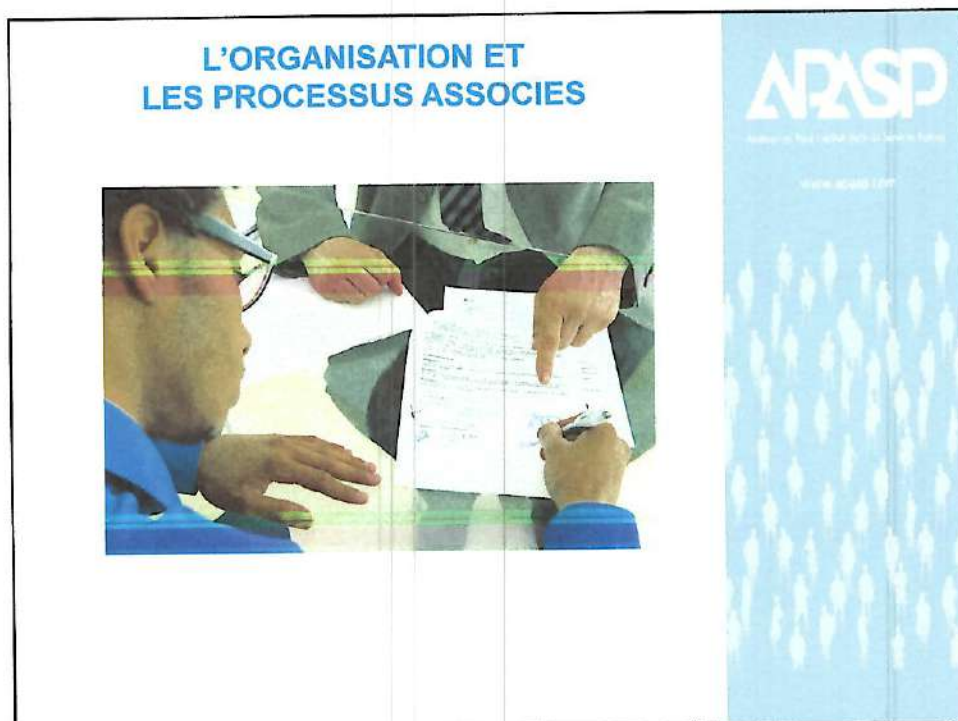
En conclusion, la conformité est souvent un prérequis pour certaines industries ou activités pour assurer le respect des normes et des réglementations. Cependant, la maturité est un objectif souhaitable qui va au-delà de la simple conformité, en visant à améliorer et à optimiser les performances d'une organisation ou d'un individu dans le temps.

ARASP

14



17



18

A LA RECHERCHE DU CONTRACT MANAGER

Rédaction et Revue des Contrats : Préparer, réviser et finaliser les contrats, en veillant à ce qu'ils soient conformes aux exigences juridiques et aux politiques internes de l'organisation.

Négociation : Jouer un rôle actif dans la négociation des termes et conditions des contrats pour protéger les intérêts de l'organisation.

Suivi des Contrats : Assurer un suivi rigoureux des contrats en cours, notamment en termes de respect des échéances, des conditions de paiement, et d'autres obligations contractuelles.

Gestion des Risques : Identifier, évaluer et gérer les risques associés aux contrats, et proposer des solutions pour atténuer ces risques.

Conformité : Veiller à ce que tous les contrats soient conformes aux lois, réglementations, et politiques internes de l'organisation.

Formation et Sensibilisation : Former et sensibiliser les équipes internes sur les meilleures pratiques en matière de gestion contractuelle.

Résolution des Litiges : Participer activement à la résolution des litiges contractuels, qu'ils soient amiables ou judiciaires.

Amélioration Continue : Analyser les processus de gestion des contrats et proposer des améliorations pour optimiser leur efficacité.

Archivage : Veiller à la bonne conservation des contrats, à leur accessibilité et à leur mise à jour.

Collaboration Interfonctionnelle : Travailler en étroite collaboration avec d'autres départements tels que les ventes, les achats, la finance, et le juridique pour s'assurer que les contrats répondent aux besoins de l'organisation.

Veille Juridique et Réglementaire : Rester à jour sur les évolutions légales et réglementaires pouvant impacter la rédaction, la négociation et la gestion des contrats.

Reporting : Fournir des rapports réguliers à la direction sur l'état des contrats, les risques associés et les performances.



19

LES OUTILS A DEPLOYER ET LES CAS D'USAGE



20

LES SITUATIONS COURANTES LIES AUX TIERS

Situation	Risque	Solution
Obligations de vigilance	Condamnation	Processus d'évaluation continue automatisé
Changement de siège	Echanges, Open Data	SI achat, plateforme dédiée
Non- déclaration de sous-traitance	Condamnation	Processus dédié
Rachat, changement d'actionnariat	Echanges, Open Data, fonctionnement du contrat	Processus dédié
Changement de coordonnées bancaires	Fraude, au Président, erreur de règlement	Processus dédié et sécurisé
Non-respect des engagements contractuels RSE	Contentieux concurrent, image	Processus d'évaluation continue automatisé
Non-respect des engagements contractuels SSI	Contentieux concurrent, cyberattaque, RGPD, image	Processus d'évaluation continue automatisé
Non-respect des engagements contractuels QHSE	Contentieux concurrent, Condamnation	Processus d'évaluation continue automatisé
Non-respect des engagements contractuels Probité/anticorruption	Exposition Sapin 2, image	Processus d'évaluation continue automatisé

ARASP

21

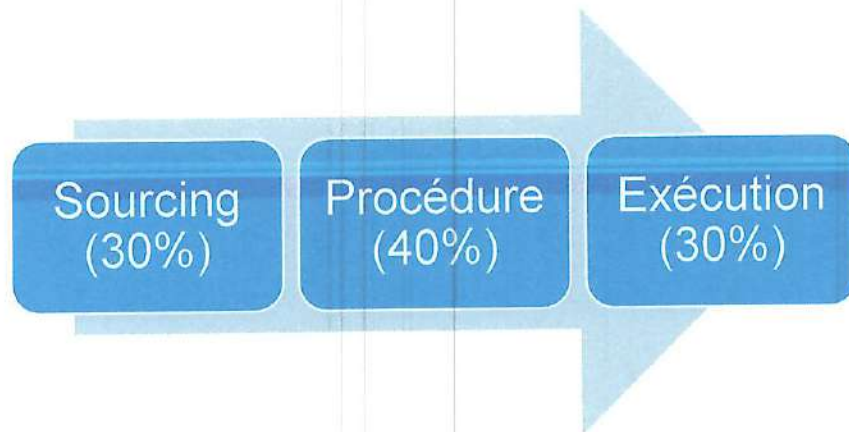
LES SITUATIONS COURANTES LIEES AU CONTRAT

Situation	Risque	Solution
Non- déclaration de sous-traitance	Condamnation	Processus dédié
Rachat, changement d'actionnariat	Echanges, Open Data, fonctionnement du contrat	Processus dédié
Changement de coordonnées bancaires	Fraude au Président, erreur de règlement	Processus dédié et sécurisé
Non-respect des engagements contractuels RSE	Contentieux concurrent, image	Libérer du temps achat
Non-respect des engagements contractuels SSI	Contentieux concurrent, cyberattaque, RGPD, image	Libérer du temps achat
Non-respect des engagements contractuels QHSE	Contentieux concurrent, Condamnation	Libérer du temps achat
Evolution des conditions de prix	Décalage par rapport aux clauses du marché, au marché	Libérer du temps achat
Evolution des caractéristiques produits ou services	Décalage par rapport aux clauses du marché, au marché	Libérer du temps achat

ARASP

22

EN RESUME



APASP

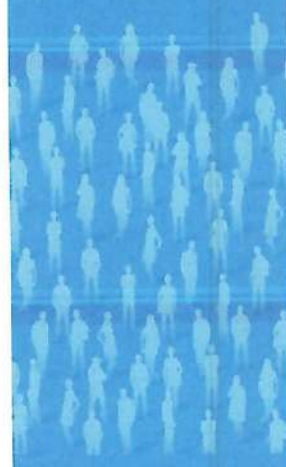
23

DES QUESTIONS ?

APASP

Association Pour l'Achat dans les Services Publics

www.apasp.com



24



Association Pour l'Achat dans les Services Publics

www.apasp.com

Thème de notre prochaine Web Conférence

Renforcement de la lutte contre le travail illégal, impacts et solutions

Mardi 7 NOVEMBRE de 14 h 30 à 15 h 30

Animation : Sébastien TAUPIAC et Frédéric PRADAL

Inscription : <https://afterdee.pchombinar.com/register/7550140703230674580>

Thème de notre prochaine Session d'Etudes

LES TECHNOLOGIES AU SERVICE D'UN ACHAT PLUS DURABLE, PLUS PERFORMANT ET PLUS SECURISE

JEUD 30 NOVEMBRE 2023

Auditorium du Journal les Echos - 10 Bd de Grenelle 75015 PARIS

Présentiel et Distanciel

L'intelligence artificielle au service de la commande publique, le SPASER, Le développement durable, l'industrie verte, la décarbonation, les E-Form

Inscription et programme :

[Sessions d'études | APASP - Association Pour l'Achat dans les Services Publics](#)



25

Encore quelques questions... ?

L'APASP propose à ses adhérents une assistance technique marchés publics, une revue de presse hebdomadaire, des Web Conférences et des Web formations, des colloques, des séminaires, un outil de gestion « CEPHEE » pour les groupements de commandes, un outil méthodologique pour améliorer l'offre et réduire le gaspillage alimentaire en restauration collective ...



Pour en savoir plus sur nos adhésions, rendez-vous sur
www.apasp.com ou contactez nous au 01 42 80 93 93



26